

Docteur Anne Geffroy-Wernet
Présidente

Docteur Emmanuelle Durand
Vice-Présidente

COMMUNIQUE DE PRESSE du 27 janvier 2021

PRENDRE SOIN DES SOIGNANTS... CE N'EST PAS POUR MAINTENANT !

Alors que la troisième vague – ou la deuxième lame de la deuxième vague : c'est plus politiquement correct ! – met à mal les hôpitaux déjà en tension, que les nouveaux variants risquent d'avoir des effets encore plus délétères pour l'organisation de la santé (patients COVID et non-COVID), que la pénurie de vaccin se précise, la bureaucratie définit une stratégie vaccinale déconnectée de la réalité des besoins.

Compiègne, Dieppe... et tant d'autres qui ne font pas la une des journaux. Des clusters de soignants apparaissent alors qu'un nouveau tsunami est arrivé.

Hier matin, nous apprenions le décès d'un confrère, retraité, venu aider ses collègues dans la lutte contre le COVID. Nous présentons nos condoléances à ses proches.

Comment expliquer la stratégie vaccinale chez les professionnels de santé ? Comment expliquer que la priorisation ait été faite sur l'âge (et pourquoi 50 ans ?) et les comorbidités et ne tienne pas compte du principal facteur de risque : **l'exposition au risque, celle qui impose le port du masque FFP2**. Cette stratégie gouvernementale dénué de raisonnement scientifique rationnel est très inquiétante sur l'attention portée à ceux qui assurent la santé des Français en période de crise sanitaire.

Ainsi, sur une stratégie réfléchie dans des bureaux, on fait comprendre aux soignants les plus exposés, dans les réanimations, les services d'urgence, les unités COVID, les blocs opératoires, les laboratoires de microbiologie - et la liste n'est pas exhaustive – qu'ils sont de la chair à canon.

Depuis la création des réanimations « éphémères », on sait que le principal facteur limitant pour prendre en charge les patients COVID et non-COVID repose sur les moyens humains. **Comment soigner, si les soignants sont malades ? Comment recruter, si l'on n'assure pas la protection des professionnels ?**

Les professionnels de santé, même en grève – et sans réponse du ministère ! -, sont sur le pont pour prendre en charge les patients COVID et non-COVID à l'hôpital public, souvent contraints de temps de travail supplémentaire voire de renoncer à leurs congés. Il est du devoir de la Nation de les protéger.

Le SNPHARE demande que les décisions concernant les professionnels de santé soient prises en concertation avec les représentations professionnelles de terrain.

Le SNPHARE exige une vaccination prioritaire et rapide des professionnels de santé, en fonction de l'exposition au risque avant toute autre considération.

*https://www.has-sante.fr/jcms/p_3221338/fr/strategie-de-vaccination-contre-le-sars-cov-2-recommandations-preliminaires-sur-la-strategie-de-priorisation-des-populations-a-vacciner#ancreDocAss